

Metz

METZ
**« Metz Métropole doit affirmer sa vocation
transfrontalière »**

Laëtitia LALLEMENT



Marie-Claude Malhomme, présidente du Codev, et Jean-Claude Moretti, son vice-président et rapporteur du dossier. Photo RL /Karim SIARI

Le Conseil de développement durable (Codev) de Metz Métropole s'est saisi de la question d'une métropole transfrontalière. Il a présenté ce lundi des propositions pour rééquilibrer les relations avec le Luxembourg, notamment la création d'une communauté Lorraine Nord.

540 000, c'est le nombre de travailleurs frontaliers que le Luxembourg envisage d'atteindre d'ici 2040 (ils sont actuellement 200 000). Parmi ceux qui traverseront la frontière quotidiennement, 288 000 seraient français, soit presque trois fois plus que maintenant. C'est à partir de cette projection que le Codev (Conseil de développement durable), instance de Metz-Métropole regroupant des acteurs de la société civile, s'est emparé des sujets relatifs aux frontaliers.

Il avait déjà rendu [un premier rapport en octobre dernier](#) , une étude analysant le profil de ces salariés et leur impact au sein de Metz Métropole. Une première étape de prise de conscience en quelque sorte. Il le complète ici par des mesures plus concrètes.

• Prendre exemple sur l'Alsace

« Metz Métropole a l'impérieuse obligation de jouer un rôle sur la Moselle Nord » affirme Marie-Claude Malhomme, présidente du Codev. De ce jugement découle la proposition phare du rapport : la création d'une communauté de projet Lorraine Nord.

« Il s'agit d'apprendre de la démarche de nos voisins alsaciens avec leur communauté européenne d'Alsace, c'est-à-dire réussir à mettre de côté nos divergences, de mettre ensemble nos convergences, afin de porter un projet dans une logique de bassin de vie et pas seulement au niveau de Metz Métropole ou de chaque ville dans son coin. Notre métropole doit prendre sa place » indique Marie-Claude Malhomme.

• Maintenir une qualité de vie

Pour Jean-Claude Moretti, le vice-président du Codev : « Metz Métropole doit affirmer sa vocation transfrontalière. Il y a actuellement 5 000 frontaliers vivant à Metz et 4 000 dans les communes aux alentours. Il existe donc bien un fonctionnement propre à la Lorraine Nord à prendre en compte, différent de celui de Lorraine Sud ». Il ajoute que le tout doit évidemment se faire dans le respect de la qualité de vie et de l'environnement. Il insiste aussi sur le fait que cette communauté Lorraine Nord « doit évidemment travailler en collaboration avec le Luxembourg. Nous sommes dans une logique d'interdépendance des territoires ».

• Un défi à relever

Le rapport complet a été présenté il y a une quinzaine de jours à Jean-Luc Bohl, vice-président de Metz Métropole en charge du tourisme et des relations à l'international.

« Le rôle du Codev, en tant qu'assemblée indépendante, est de faire des propositions sur l'avenir du territoire de Metz Métropole. Nous allons voir comment la classe politique s'empare de ce sujet. Nous voulons montrer aux élus qu'il y a un véritable défi à relever et qu'il faut, maintenant, passer au concret », assure Marie-Claude Malhomme.

Les propositions seront débattues en conseil métropolitain le 12 avril.